

MASTER 2^{ÈME} ANNÉE COMPTABILITÉ CONTRÔLE AUDIT en contrat d'apprentissage



NIVEAU
DE DIPLOME
BAC+5



LES PERSPECTIVES
MÉTIERS

- Expert comptable,
- Commissaire aux comptes,
- Directeur Administratif et Financier,
- Chef comptable,
- Auditeur interne.



OÙ EXERCER
L'ACTIVITÉ ?

- Cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes,
- Service comptable et financier d'une entreprise ou d'une collectivité.



LES MISSIONS EN ENTREPRISE
(Liste de missions non exhaustive).

MISSIONS COMPTABLES :

- Vérifier que la comptabilité d'une entreprise est correcte et conforme aux règles en vigueur,
- Établir des documents de synthèse,
- Prêter assistance à l'élaboration des comptes consolidés.

MISSIONS D'AUDIT LÉGAL OU CONTRACTUEL :

- Permettre la certification des comptes sociaux et/ou les consolidés,
- Prévenir les difficultés des entreprises,
- Révéler, le cas échéant, les faits délictueux.
- Évaluer l'entreprise dans le cadre de ses opérations de croissance externe ou de restructuration,
- Analyser la qualité de son système d'information pour le sécuriser et améliorer sa fiabilité,
- Évaluer les actifs ou passifs dans le cadre d'opérations ciblées de rachat ou de cession d'activités.

MISSIONS D'AUDIT INTERNE :

- Définir un plan d'audit,
- Analyser et vérifier l'efficacité des procédures de contrôle,
- Vérifier la conformité réglementaire et légale des dispositifs en place,
- Réaliser des observations et des entretiens avec les collaborateurs concernés par l'audit,
- Formuler des pistes d'amélioration,
- Rédiger le rapport de mission.

MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT, DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL :

- Effectuer des déclarations fiscales, des optimisations fiscales, des rédactions d'actes juridiques,
- Accompagner à la création, à la liquidation et à la transmission d'entreprise,
- Réaliser des opérations de fusions acquisitions ou d'évaluation d'entreprises.

MISSIONS DE CONSEIL EN GESTION :

- Réaliser une analyse financière et une gestion prévisionnelle,
- Analyser les coûts, les marges et la rentabilité puis élaborer des tableaux de bord,
- Étudier des projets d'investissement et de choix de financement,
- Mettre en place une gestion budgétaire, une aide à la gestion de trésorerie.

MISSIONS SOCIALES :

- Établir des bulletins de paie,
- Rédiger des contrats de travail et effectuer des déclarations sociales ou d'aide à la gestion du personnel.



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

- Préparation intensive au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) : UE1 « Gestion juridique fiscale et sociale » et UE4 « Comptabilité et Audit » et Galops d'essai aux deux UE.
- Consolidation des comptes.
- Evaluation – Fusions – Acquisitions.
- Audit légal.
- Actualité du droit et cas pratiques (droit des sociétés, droit fiscal, droit des affaires, droit social).
- Communication financière, évaluation et diagnostic financier des groupes.
- Ingénierie et stratégie financière.
- Contrôle de gestion et stratégie.
- Contrôle de gestion contextualisé.
- Marketing des services et Relation client au sein des cabinets d'expertise comptable.
- Management stratégique.
- Gouvernance et responsabilité sociale de l'entreprise.
- Gouvernance et audit des systèmes d'informations.
- Management de projet des systèmes d'informations.
- Systèmes d'informations et ERP.
- Anglais.

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE / RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/ un rapport et soutenance devant un jury).



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 12 mois dont 33 semaines en entreprise et 430 heures de cours à l'université.



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

- Avoir validé un master 1^{ère} année à dominante comptabilité, contrôle et finance.

OÙ SUIVRE cette formation ?



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE
ET DE GESTION
Rue de Blois - BP 26739
45067 ORLÉANS Cedex 2

